

Colloque de l'Académie d'Agriculture de France en partenariat avec le Conseil National de l'Alimentation du 10 Octobre 2019 : « Le Droit à l'Alimentation pour Tous : où en sommes-nous ? »

Conclusions énoncées par Bertrand **HERVIEU**¹

Le premier des mérites de cette journée est d'avoir illustré la nécessité de prendre en compte toutes les échelles territoriales pour appréhender la réalité des obstacles quant à l'accès à l'alimentation pour tous : Échelle mondiale et multilatérale pour saisir l'ampleur du problème de la sécurité alimentaire mondiale ; échelle continentale-régionale pour prendre en compte plus finement la diversité des situations, des politiques et des actions possibles ; échelle nationale où se mêlent initiatives gouvernementales et élans de solidarité ; échelles des collectivités locales qui mettent en œuvre des initiatives fort nombreuses.

Six données saillantes ressortent des présentations et des échanges :

1/ L'échec des négociations de l'OMC sur la question des échanges agricoles est le premier des handicaps pour assurer un équilibre des approvisionnements : les pays gros importateurs et pauvres ont en effet besoin d'accords multilatéraux reconnus pour assurer à la fois une certaine protection de leur propre agriculture et un approvisionnement régulier nécessaire à la couverture des besoins alimentaires nationaux. Cet équilibre subtil, évolutif et révisable est une nécessité pour la construction de la sécurité alimentaire mondiale. Il suppose des accords multilatéraux. Cet échec apparaît plus lourd de conséquences quant à l'accès pour tous à l'alimentation que la seule question de l'augmentation des productions, surtout si l'on prend en compte les pertes après récoltes et les gaspillages après transformation.

2/ Les divergences qui se font jour dans les arènes multilatérales ne trouvent pas seulement leur origine dans des visions hégémoniques contradictoires ou concurrentes. Elles puisent aussi dans des visions différentes de la souveraineté des États, des libertés individuelles, des solidarités internationales, de la place à accorder au marché dans la marche des sociétés, de la priorité ou non à accorder à la question de la sécurité alimentaire... La compréhension de ces divergences culturelles et

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France, Président de l'Académie en 2018.

politiques comme la reconnaissance de la légitimité des points de vue est un préalable à l'avancée du débat lui-même.

3/ L'absence d'accès à l'alimentation étant liée pour une très grande part aux situations de guerre, de conflit ou de catastrophe naturelle l'action des programmes d'urgence est primordiale. Son couplage avec des politiques d'appui au développement accroît encore sa pertinence.

4/ L'échelle continentale telle qu'elle a été illustrée pour les Amérique Centrale et du Sud, l'Afrique et l'Asie est bien une échelle pertinente pour appréhender la diversité des situations nationales mais aussi les possibles complémentarités et solidarités.

5/ L'intérêt de faire converger politique publique agricole et politique publique d'accès à l'alimentation est illustré par le cas américain. Une voie s'offre à l'Union européenne pour réviser profondément les attendus de sa Politique Agricole Commune en intégrant la volonté de faire de l'accès à l'alimentation pour tous les Européens un objectif de cette politique, rendant ainsi lisible pour tous les Européens l'objectif de sécurité et de souveraineté alimentaires poursuivi par cette politique commune. Ajoutons que cette orientation ouvrirait des pistes de renouveau au débat international.

6/ La vigueur de la vie associative est un révélateur de l'ampleur du besoin de solidarité pour faire face aux immenses inégalités d'accès à l'alimentation. Les chiffres fournis au cours de cette journée suffisent à eux seuls à camper le décor. Cette vitalité associative tout comme la multiplicité des initiatives prises par toutes les collectivités locales en direction des différents publics, (enfants, jeunes, chômeurs, personnes âgées...), ou encore les tentatives de mise en place de programmes alimentaires territoriaux entre producteurs et populations locales sont aussi des preuves de la capacité de faire émerger ce que certains ont appelé une démocratie alimentaire.